

Se connecter au portail de recrutement

Pour vous connecter au portail de recrutement, rendez-vous sur www.hiringdesk.basic-fit.com.

Approuver un nouveau contrat

Quand un chef d'équipe valide un coach, le portail de recrutement réalise son contrat digital. Une fois le contrat prêt, un e-mail vous sera envoyé automatiquement. Assurez-vous d'être connecté au portail, puis cliquez sur l'onglet Missions en haut de la barre de menu et suivez ces étapes :

1. Ouvrez le contrat (JOBXXXXX) avec le statut envoyé au responsable du budget.

Statut

Envoyé au gestionnaire de budget ▼

2. Vérifiez toutes les clauses du contrat, puis acceptez ou refusez.

Rejeter

Approuver

3. Si vous refusez le contrat, notre équipe vous contactera.
4. Quand vous aurez accepté les termes du contrat, ce sera au coach de l'approuver à son tour.

Approuver les horaires

Dès que le chef d'équipe aura approuvé les horaires, vous recevrez un e-mail. Assurez-vous d'être connecté au portail de recrutement, puis accédez à l'onglet Feuille de temps en haut de la barre de menu et suivez les étapes suivantes :

1. Cliquez sur la feuille de temps avec le statut envoyé au responsable du budget

	PÉRIODE	STATUT
Ouvrir / Supprimer	Week 25 (17-6-2019)	Envoyé au gestionnaire de budget

2. Vérifiez les horaires du coach et acceptez ou refusez

Rejeter et renvoyer à la personne qui l'a présenté

Approuver

3. Si vous refusez, le portail demandera automatiquement au coach de proposer d'autres horaires
4. Après votre approbation, les heures effectuées par le coach pourront être facturées via le portail.

Bon à savoir :

1. En tant que responsable de cluster, votre rôle consiste à approuver (ou non) les nouveaux contrats freelance et les heures effectuées.
2. Toutes les deux semaines, le portail de recrutement établit les factures du coach. Il permet aux coach de ne plus avoir à envoyer leurs factures eux-mêmes.
3. Les coach freelance qui ne sont pas inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises ne sont pas acceptés sur le portail de recrutement Basic-Fit.
4. Aucun frais supplémentaire n'est facturé pour l'usage de nos services.